



**AVIS DE MISE A DISPOSITION D'UN DOSSIER D'INFORMATION
RELATIF A L'INTRODUCTION DE LA 5 G
SUR LE SITE EXISTANT SITUÉ
285 ALLÉE DE BRETAGNE À BOURG DE PÉAGE**

Conformément à l'article R20-29 du Code des postes et des communications électroniques relatifs aux modalités de formulation des observations sur les nouvelles implantations ou les modifications d'installations radioélectriques, la commune de Bourg de Péage met à la disposition du public un dossier d'information relatif à un projet d'introduction de la 5G sur la bande de fréquence 3500 Mhz sur le site cité ci-après et qui sera partagé avec la 3G et 4G existantes.

Le site se trouve en zone d'activité de Bourg de Péage, au 285 allée de Bretagne.

Ce dossier présente les caractéristiques géographiques, techniques et réglementaires du projet. Le public a la possibilité de consulter le dossier aux jours et heures habituels d'ouverture soit :

Hôtel de ville de Bourg de Péage – Service Urbanisme
DU lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.